

Octobre-Novembre-Décembre 2020 - N° 132

Carquefou mag'

Magazine municipal



Une ville préservée

Une volonté affirmée malgré le contexte

La période que nous vivons depuis plusieurs mois est extrêmement mouvementée, source d'incertitudes et de réajustements perpétuels dans notre quotidien. Cette année 2020 est particulière. Encore plus aujourd'hui, chacun d'entre nous doit agir en citoyen responsable, soucieux de sa famille, de ses amis, de ses voisins et de ses relations. Faisons preuve de solidarité en ces moments compliqués pour tous ! En étant attentifs à l'autre et en étant unis, nous pourrions nous adapter à la situation et aborder les prochains mois positivement.

C'est tout le sens de l'action que je porte avec mon équipe depuis l'installation du Conseil Municipal et le vote du budget au début du mois de juillet. Nous nous sommes concentrés sur les dossiers à court terme : travaux dans les écoles afin de garantir un accueil sanitaire optimum, travaux d'entretien de nos bâtiments, organisation pour la reprise des activités

dans nos équipements culturels et sportifs... Les travaux de réaménagement de la base nautique démarrent cet automne. La police municipale va investir ses nouveaux locaux rue André Maurois sur ce trimestre, nous pourrions donc réaliser un nouveau parking en lieu et place des bureaux actuels rue Marquise de Sévigné. Nous accueillons de nouveaux commerçants au sein du centre-ville et nous finalisons les termes du projet centre-ville pour un démarrage de travaux début 2021.

Carquefou est une ville attractive, Carquefou évolue, mais notre attachement à son identité est sans faille. Nous nous devons d'accueillir les nouveaux habitants et assurer à tous les Carquefoliens un cadre de vie agréable et un quotidien serein. C'est pourquoi nous veillons aussi à faire respecter certains principes notamment en matière d'aménagement urbain. Vous en retrouverez le détail dans le dossier de ce mag.



La dynamique est là, l'envie aussi. **Nous sommes déterminés à toujours garantir un service au public qualitatif**, à accompagner les jeunes et moins jeunes, les personnes fragilisées. Enfin, nous souhaitons toujours, dans le respect des consignes sanitaires, vous permettre de partager des moments de découverte culturelle, des moments conviviaux dans votre ville.

Véronique Dubettier-Grenier
Maire
Conseillère Départementale



Sommaire

Photo couverture : © Patrick Garçon-Nantes Métropole

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Véronique Dubettier-Grenier

RÉDACTEUR EN CHEF : Gwénaëlle Boucard-Chapart

RÉDACTION ET PHOTOS : Service Communication

CONCEPTION MAQUETTE & EXÉCUTION : Optima & Co

IMPRESSION : Imprimerie Jouve

Tirage : 10 300 exemplaires sur papier blanchi sans chlore avec encres végétales à partir de bois provenant de forêts plantées et cultivées durablement pour la fabrication du papier



Agissez pour le recyclage des papiers avec la Ville de Carquefou et Ecofolio.

3- 7 Actuville

8-12 DOSSIER : Une ville préservée

13-27 Vivre à Carquefou

28-29 Parole aux Élus

29-30 Infos pratiques

31 Retour sur...



Aménagement de Port-Jean : c'est parti !



▲ Esquisse du projet du bâtiment vu depuis l'Erdre.

Les travaux ont été lancés début septembre pour une durée d'un an.

Le projet a pour objectif de faire de Port-Jean un lieu de loisirs intégré à la vie des Carquefoliens, en valorisant son cadre naturel, en dégagant les perspectives sur l'Erdre tout en respectant les exigences inhérentes au site classé de l'Erdre, ainsi que les enjeux environnementaux.

Port-Jean étant situé dans le site classé de l'Erdre, le projet d'aménagement a été travaillé en parfaite concertation avec l'Inspecteur des Sites et l'Architecte des Bâtiments de France, qui l'ont validé.

Il a ainsi été décidé de démolir la base nautique actuelle, sans qualité architecturale particulière, et de reconstruire un nouveau bâtiment, quelques mètres en aval, en l'intégrant dans la partie boisée. Cela permettra de reconstituer une grande étendue natu-



▲ Projet retenu.

relle et de rouvrir les perspectives sur l'Erdre.

Les clubs de voile et de canoë-kayak, les riverains et les services de la Ville ont été consultés afin de s'assurer de la cohérence du

projet avec les usages du site. Ce nouveau bâtiment répondra donc aux normes et sera adapté aux besoins des clubs sportifs.

La boire^[1] sera réhabilitée afin de valoriser ce corridor écologique et d'en redonner l'usage au club de canoë-kayak et une nouvelle cale plus proche de la future base nautique permettra la mise à l'eau des bateaux.

Le coût des études et des travaux est estimé à 1 500 K€.

[1] Une boire désigne un bras-mort de la rivière, souvent ensablé ou envasé, remis en eau l'hiver au moment d'une crue.

Un budget de transition au service d'une ambition réaffirmée

Le budget de la Ville pour l'année 2020, voté tardivement en juillet en raison de la crise sanitaire, marque la volonté de la nouvelle équipe municipale de continuer à offrir un haut niveau de service à la population et préparer l'avenir.

Situation financière de la commune

La Ville de Carquefou bénéficie d'une situation financière saine avec :

- Une dette quasiment inexistante (5,58 € par habitant pour une moyenne nationale de la strate de 907 €).
- Une épargne supérieure à celle du début de mandat en 2014.
- Des frais de fonctionnement maîtrisés malgré une légère augmentation liée au développement de l'offre de service public.

- Des taux d'imposition communaux inchangés depuis 2011 (taux les plus bas de l'agglomération nantaise).

Les orientations budgétaires pour 2020

"Dans le contexte particulier que nous traversons, nous anticipons une diminution significative de notre résultat de fonctionnement de 2,5 M€" déclare Richard Nicolleau, Adjoint aux Finances et à l'Administration générale. "Forte d'une gestion saine depuis plusieurs années, notre commune parvient toutefois à préserver d'excellents ratios financiers : une dette quasi nulle et une capacité d'investissement intacte pour les années futures.

Tarifs municipaux stables, taux d'imposition communaux inchangés, exonérations partielles de taxes sur la publicité pour les entreprises, soutien au monde artistique... Toutes ces mesures inscrites au budget 2020 traduisent

notre volonté d'accompagner tous les acteurs qu'ils soient économiques, associatifs, culturels, et aussi nos concitoyens face à un avenir économique incertain.

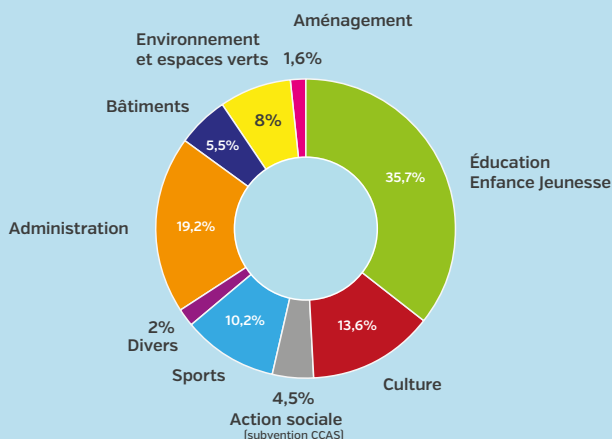
Bien que fortement impacté par la crise sanitaire, notre budget affiche un programme d'investissement ambitieux de 8,7 M€. L'année 2020 verra l'achèvement de chantiers déjà lancés sous le mandat précédent, mais également le lancement de nouveaux projets d'envergure tels que la nouvelle piscine et la rénovation de l'Espace Culturel et de Congrès la Fleuriaye."

Quelques projets ou actions phares pour 2020

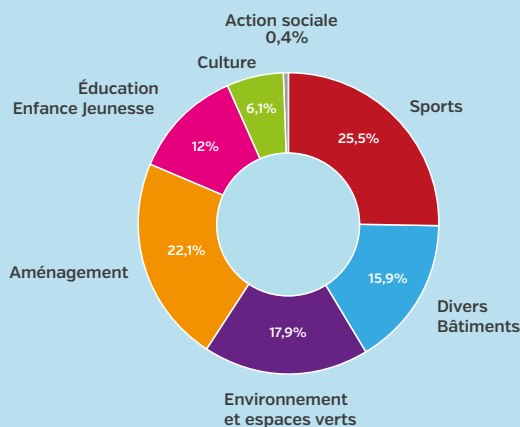
Fonctionnement :

- Finalisation du projet d'équipement de l'ensemble des classes élémentaires en VPI [Vidéo Projecteurs Interactifs].

Les dépenses de fonctionnement : 23 131 K€ (intégrant les dépenses de personnel et les frais de gestion)



Les dépenses d'investissement : 8 713 K€ (hors réserve)



- Poursuite du renouvellement des fonds de la médiathèque-ludothèque.

- Augmentation de la subvention à l'Espace Culturel et de Congrès de la Fleuriaye liée à l'épidémie : remboursement des annulations de spectacles et baisses des recettes de locations de salles.

Budget 2020 en quelques chiffres :

• Budget principal de la Commune :

47 206 705 €

• Budget annexe de l'ECC :

2 239 367 €

• Budget annexe lotissement communal :

298 979 €

• Budget autonome du CCAS :

1 714 566 €

- Augmentation du volume des subventions aux associations.

- Augmentation des frais de nettoyage et de surveillance liée à l'ouverture de nouveaux bâtiments...

Investissements :

- Reconstruction de la classe maternelle de l'école Georges Brassens.

- Travaux dans les bâtiments municipaux : porte d'entrée du groupe scolaire Louis Armand, sécurisation de la toiture du Souchais, réfection du plafond de la salle Eersel, tribunes du Moulin Boisseau...

- Réaménagement du parking du Moulin Boisseau.

- Frais d'études pour la construction d'une nouvelle piscine.

- Études de faisabilité pour l'agrandissement de la médiathèque.

- Renouvellement de matériels et de mobiliers dans les écoles, crèches, restauration, école de musique...

- Poursuite de la mise en œuvre de l'agenda en faveur de l'accessibilité des bâtiments...

Parole à...

Véronique Dubettier-Grenier, Maire



Le budget 2020 est lourdement impacté par les conséquences de l'épidémie Covid-19. Nous restons très prudents sur la prospective de cette année. Nous prévoyons une baisse des recettes importante qui représente 1,1 million d'euros avec notamment la chute des droits de mutation et des ressources liées aux locations d'équipements de la Ville.

Parallèlement, nous avons dû faire face à de nouvelles dépenses d'un montant de 1,4 million d'euros : achat de masques et de matériels de protection pour les agents et les habitants... versement d'une subvention complémentaire de 238 000 € à l'Espace Culturel et de Congrès de la Fleuriaye en raison de l'annulation de spectacles et de location de salles. Malgré tout, nous avons décidé de soutenir le monde économique, en exonérant les entreprises de la taxe locale sur la publicité extérieure pour une durée de 6 mois et de la tarification de l'occupation du domaine public. Nous avons également suspendu le paiement des loyers communaux pour les entreprises concernées... La Ville a en effet sa part à jouer dans la reprise économique.



▲ Aménagements intérieurs de la classe maternelle de l'école Georges Brassens.

Véhicules autonomes : Carquefou choisie comme plateforme d'essai



▲ Les éléments du projet : une piste d'essai de 400 m, quatre espaces modulaires (showroom, stationnement des véhicules, bureaux et stockage), une plateforme d'observation.

Le 24 avril 2019, la Ministre des transports Elisabeth Borne annonçait le projet de seize expérimentations de véhicules autonomes en France, dont une sur Carquefou.

Parmi les sites choisis, figure celui de l'ancienne ligne de fret ferroviaire Nantes-Carquefou, inutilisée depuis plusieurs an-

nées. Mené conjointement par le groupe PSA et la SNCF, et présenté dans le cadre de l'appel à projets Expérimentation du Véhicule Routier Autonome (EVRA) conduit par l'ADEME[1], le projet consiste à tester différentes situations de vie sur piste d'essai, afin de proposer les solutions les plus adéquates à mettre en œuvre pour assurer demain le bon niveau de service des futurs moyens de transport autonomes.

C'est dans ce contexte que la Direction de l'Innovation et de la Recherche de la SNCF, mobilisée dans la conception de nouveaux systèmes de mobilité au niveau national, pilote le projet Plateforme d'Innovation Ouverte pour la Mobilité Autonome. Son ambition est de faire converger, dans un même lieu et pour une durée limitée dans le temps (3 ans maximum), différents acteurs et partenaires locaux/nationaux pour stimuler la recherche de nouveaux concepts.

La piste d'essai (allant de l'ancienne gare jusqu'au franchissement de l'A11) accueillera dans les prochains mois la circulation de deux véhicules, en version essence pour une courte période d'abord, puis en version électrique.

Les essais se dérouleront à des périodes ponctuelles et sur des durées limitées, de jour et en semaine la plupart du temps.

Démarrés début septembre 2020, les travaux de la piste d'essai se dérouleront sur environ 2 mois avant de laisser place aux expérimentations.

[1] ADEME : Agence de la transition écologique.

Vos représentants à Nantes Métropole

Véronique Dubettier-Grenier, Stéphanie Paitier et François Vouzellaud sont les 3 élus représentant la Ville de Carquefou à Nantes Métropole. Ils porteront les projets pour faire évoluer l'offre de transport en commun, favoriser l'utilisation des modes durables, poursuivre la sécurisation des villages. A noter que François Vouzellaud est élu vice-président de la SEMITAN. Ils siègent au sein de 5 commissions, dont Économie-emploi, Mobilités, Urbanisme durable...



Baisse des abonnements TAN

A partir du 1^{er} janvier 2021, le prix des abonnements aux transports en commun sur la métropole diminuera de 20%.

Cette baisse votée en conseil métropolitain vendredi 17 juillet dernier permet de répondre aux enjeux écologiques et au pouvoir d'achat des habitants, alors que la crise sanitaire a largement impacté les déplacements et aura des conséquences sur le plan économique et social.

Cette réduction concerne les formules illimitées, les billets mensuels et le plafonnement des formules sur mesures.

Voici les économies réalisées sur l'année :

- 123 € pour les 26-59 ans.
- 68 € pour les plus de 60 ans.
- 52,60 € pour les moins de 18 ans.

A noter : les transports en commun seront gratuits tous les week-ends.



Éclairage des arrêts scolaires

Suite à la demande du Maire, Nantes Métropole va aménager les arrêts de transports scolaires situés hors agglomération afin que les enfants attendent leur car en toute sécurité.

34 arrêts ont été recensés et définis selon des critères de dangerosité, de fréquentation... et 12 secteurs jugés prioritaires feront l'objet de travaux d'éclairage avant l'automne.

Il s'agit des arrêts suivants :

- Route de Saint-Mars-du-Désert : lignes 92 / 93 / 94.
- Route de Rabinard : lignes 89 / 90 / 88.
- La Charmelière : ligne 67.
- La Tournière : lignes 64 / 65.
- La Pintinière - rue du Rocher : lignes 77 / 78.

Le montant des travaux s'élève à 37 500 € TTC.

L'équipement des autres arrêts doit se poursuivre sur 2021.

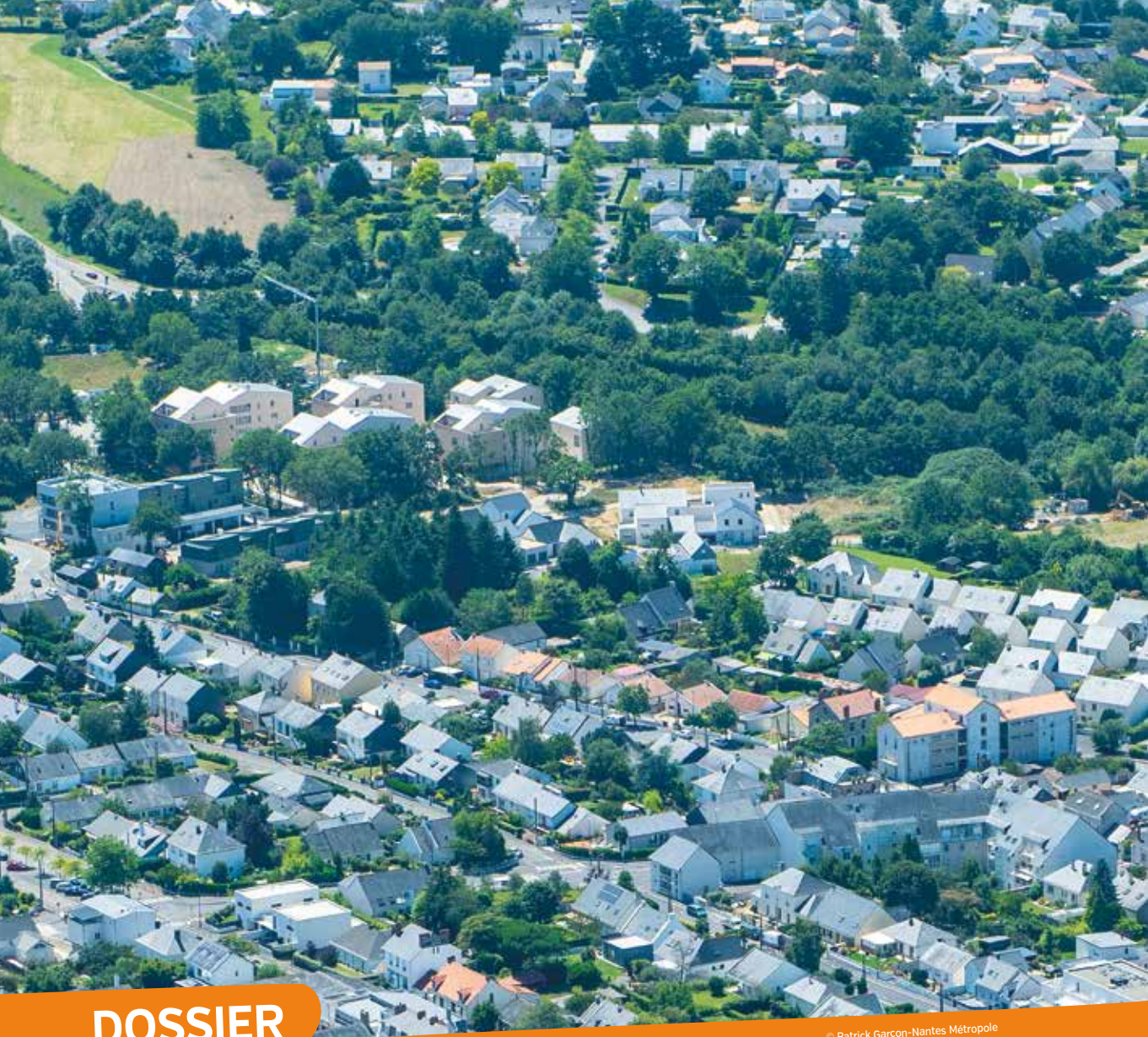
Guide des associations *La nouvelle édition est disponible !*

Le **Guide des associations**, mis à jour tous les ans, regroupe plus de 120 associations carquefoliennes qui enrichissent la vie locale par leurs actions. C'est le document indispensable si vous recherchez un contact dans le domaine sportif, culturel, artistique, humanitaire...

Vous pouvez également consulter le site www.carquefou.fr/categories/associations/ pour toute nouvelle information.

Disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville et de l'Espace des Solidarités.





© Patrick Garçon-Nantes Métropole

DOSSIER

Carquefou est une ville attractive et s'inscrit dans la dynamique métropolitaine. Cependant, notre commune a son identité qu'il convient de préserver et à laquelle les Carquefoliens sont fortement attachés. La Municipalité a donc adopté début 2016 des principes d'aménagement spécifiques, actés dans le Plan Local d'Urbanisme métropolitain d'avril 2019. Ainsi des projets immobiliers de qualité sont engagés lui permettant de conserver son esprit de village et de convivialité où il fait bon vivre.

Une ville préservée

Rappel des règles de construction

Chaque opération de construction de logements est soumise au **dépôt d'un permis de construire**, analysé par les services de la Ville au regard d'un document socle : le **Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm)**. Ce document unique pour les 24 communes de la métropole nantaise définit et planifie le développement du territoire et le cadre de vie futur des habitants de la métropole à l'horizon 2030.

Carquefou joue un rôle à part entière dans la croissance démographique de la Métropole nantaise qui veut créer 6 000 logements par an, dont 2 000 logements sociaux. Mais elle souhaite **réguler sa croissance** afin de **conserver ses spécificités** et continuer d'être une ville verte où il fait bon vivre. Ainsi, le Plan Local de l'Habitat prévoit pour Carquefou 160 à 170 nouveaux logements par an, au lieu des 250 deman-

dés par Nantes Métropole. Avec la création de 35% de logements sociaux, soit 60 à 70 par an.

Le développement urbain de la commune repose ainsi sur la définition de **deux secteurs d'habitat urbain distincts, avec leurs règles de construction spécifiques** :

- le cœur de ville,
- les anciens lotissements et les villages.

Secteur 1 : le cœur de ville

Il regroupe les services indispensables à la vie quotidienne : transports en commun, commerces de proximité, écoles, services publics... C'est donc sur ce secteur que l'intensification urbaine est réalisée : l'objectif est d'optimiser l'utilisation des transports en commun et des équipements de proximité [médiathèque, espace des solidarités...] et dynamiser

l'activité commerciale par un apport de clientèle pour les commerces du centre.

Quelques règles simples permettent ainsi au centre-ville de conserver son identité, tout en lui permettant de vivre et de se développer :

- **La hauteur des collectifs est limitée** : elle ne peut dépasser un niveau de rez-de-chaussée + 1 étage + couronnement en combles ou attiques (*le dernier étage est en retrait de façade et en termine la partie supérieure*).

- **La forme des bâtiments est étudiée** : afin d'éviter l'effet "barre", il est préconisé que les façades des bâtiments ne dépassent pas 10 mètres linéaires, afin d'être en cohérence avec les formes urbaines du bâti traditionnel. Les petites structures et les maisons individuelles doivent également être privilégiées.

Le chiffre

75 000

habitants supplémentaires dans l'agglomération nantaise à l'horizon 2030.



▲ Une hauteur limitée et des façades de bâtiments travaillées avec des volumes et des matériaux différents pour briser l'effet de masse.

• **La part de logements sociaux dans le projet est réglementée :** lorsque la surface de plancher varie de 300 à 2 500 m², il faut réaliser 35% de logements sociaux. Si elle excède 2 500 m², s'impose la réalisation de 35% de logements sociaux auxquels s'ajoutent 10% de logements sociaux ou logements abordables. Ces mesures sont identiques à celles du PLUm : l'objectif est d'accentuer la mixité du cœur de ville et éviter les "nouveaux ghettos".

• **Les futures constructions issues d'une division de propriétés bâties et des cœurs d'îlots sont**

réglementées afin que la ville respire et préserve les intimités de quartiers : pas de logements collectifs possibles à l'arrière de ces bâtiments mais des maisons individuelles.

Secteur 2 : Les anciens lotissements et les villages

Les anciens lotissements (la Madeleine, le Housseau, le Bois Saint Lys, le Charbonneau, le Souchais...) représentent un pan récent de l'histoire urbaine de Carquefou et pour beaucoup,

concrétisent le "rêve" de l'accès à la maison individuelle. La notion d'intimité prend tout son sens dans ces quartiers.

Les villages symbolisent quant à eux l'histoire rurale de Carquefou, en contact direct avec les espaces agricoles et naturels à préserver.

Les divisions de parcelles doivent préserver l'attrait de ces secteurs. Il y a lieu de les analyser au cas par cas et de les maîtriser avec des règles précises :

• **Interdiction de projets de logement collectifs.**

• **Division des terrains avec une surface minimale de 300 m²,** permettant de travailler des projets "sur-mesure".

• **Surface minimale des terrains "reliques" fixée à 300 m²** afin de garantir une insertion équilibrée entre neuf et ancien.

• **Limitation de la hauteur d'un projet** issu d'une division parcellaire à celle de la hauteur de la maison d'origine, afin à aussi de garantir l'insertion urbaine dans un quartier existant.

• **Exigence de production de places de stationnement** conçues de telle manière qu'elles soient réellement utilisables au quotidien, afin d'éviter le report sur les espaces communs.



▲ Un projet mixant logements collectifs et individuels.



ment Concertées (ZAC) sont pilotées par la Métropole tandis que la Ville participe à la définition du programme et des équipements publics qui l'accompagnent.

La densification du territoire se réalise dans ces nouveaux quartiers. Il s'agit des ZAC du Verger, du Moulin Boisseau et de la Fleuriaye 2. On intensifie avec du logement collectif pour répondre aux objectifs de la Métropole en terme



▲ Exemple de division parcellaire avec plusieurs maisons individuelles.

Qu'en est-il des nouveaux quartiers ?

Depuis 2011, suite à une décision du Conseil Communautaire, les Zones d'Aménagement

de créations de logements mais le caractère carquefolien est préservé avec également des maisons individuelles. **La Ville a défendu ces projets en veillant à limiter le nombre de logements imposés par la Métropole.**



▲ ZAC du Verger : mixer logements collectifs et maisons individuelles.

En quelques chiffres

En 2019 : 1 014 dossiers ADS (Autorisation du Droit des Sols) traités par le service Urbanisme dont 169 permis de construire.

Trois opérations sont ainsi en cours de réalisation :

• ZAC du Verger

Environ 160 logements dont 25% de logements sociaux et 25% de logements abordables, livrés entre 2020 et 2023.

• ZAC du Moulin Boisseau

Entre 700 et 750 logements dont 25% de logements sociaux et 25% de logements abordables (quartier à dominante de loge-

ments collectifs et intermédiaires) livrés entre 2021 et 2026.

• ZAC de la Fleuriaye 2

- Une première tranche avec près de 320 logements dont 100 logements sociaux, déjà livrés.

- Une seconde tranche avec des logements collectifs et des logements individuels : au total entre 250 et 300 logements achevés en 2025.



▲ [De gauche à droite] Emmanuel Maghe, Adjoint à l'Urbanisme et Olivier Chabirand, Responsable du service Aménagement et Cadre de vie, analysent chaque projet de construction en fonction des règles propres à Carquefou.

Un service Urbanisme disponible pour conseiller les porteurs de projets

Chaque projet de construction de logements est soumis au dépôt d'un permis de construire, analysé par les agents du service Urbanisme.

"Les promoteurs et les architectes connaissent les attentes de la Ville de Carquefou et tiennent compte de ses particularités dans leur projet" explique Emmanuel Maghe, Adjoint à l'Urbanisme. *"L'engagement dans le respect de ces principes marque la volonté des opérateurs de s'inscrire dans un cercle vertueux de développement équilibré, transparent, et équitable. Pour les particuliers, il faut être pédagogues, faire de*

l'accompagnement pour le montage du dossier."

Les agents du service Urbanisme restent très disponibles pour discuter en amont du projet à partir des principes d'aménagement. *"Cela fait gagner du temps à tout le monde car lorsque le permis de construire est déposé, cela va vite puisqu'il y a peu de choses à modifier."*

Un travail important est également réalisé sur le paysage urbain : *"Il s'agit de défendre le caractère pavillonnaire de Carquefou en veillant à maintenir le patrimoine arboré et les espaces verts, comme la ville le défend sur son propre territoire."*

En savoir +

Olivier Chabirand, Responsable du service Aménagement et Cadre de vie

Olivier est arrivé en mai dernier à la mairie de Carquefou, après avoir été Chargé de mission Aménagement durant 5 ans puis Directeur adjoint durant 2 ans du service Espace public de la commune de Guérande.

"J'aime les villes de cette dimension car cela me permet d'être en contact direct avec les habitants et les élus."

Je travaille sur les projets dans leur globalité, j'assure le suivi des projets d'aménagement de développement urbain, en particulier le projet centre-ville."

La ville de Carquefou est très agréable à vivre, bien équipée et s'engage pour répondre aux enjeux environnementaux, de transports, d'activités économiques..."

Prisca Gnaedig donne le LA à l'école de musique

Prisca Gnaedig vient de prendre ses fonctions comme Directrice de l'école de musique de Carquefou, structure municipale qui souhaite ouvrir ses pratiques au plus grand nombre.

Après avoir suivi un cursus complet d'étude en flûte traversière au Conservatoire de Nantes, Prisca a changé de voie pour poursuivre des études d'économie et préparer une maîtrise en gestion des ressources humaines à Paris.

Après 17 ans dans le commerce de luxe, elle a ressenti très fortement l'envie de revenir dans le milieu de la culture et a préparé une Licence de Chef de projet culturel au CNAM de Nantes. Ce nouveau diplôme lui a permis d'intégrer le poste de direction de l'École de Musique de la Ville d'Orvault en 2016, jusqu'à son arrivée à Carquefou.



Un projet qui a du sens

"La Ville de Carquefou est très dynamique, en particulier sur le plan culturel. Elle dispose de beaux équipements et affirme une vraie volonté politique sur ce champ" déclare Prisca Gnaedig. "De plus, le projet d'établissement adopté par les élus en 2019 correspond

tout à fait à mes valeurs et je sais ce que je peux apporter à l'école pour le mener à bien. L'objectif est de faire en sorte que l'école devienne un pôle ressources pour la musique, qu'elle s'ouvre au plus grand nombre, notamment aux amateurs en proposant des accompagnements sur des temps plus courts ou en mettant à disposition une salle ou du matériel. Il s'agit également de développer des interactions avec d'autres sites comme la Jouandière, les maisons de retraite ou l'Institut Médico-éducatif..

Le but est d'aller vers l'extérieur, de faire rayonner les compétences des enseignants pour qu'elles profitent à un public le plus large possible."

Deux nouvelles cheffes de chœur

Bienvenue à Sarah Holtrop-Koeppel pour l'encadrement des chœurs enfants et le chant musiques actuelles et à Isabelle Lamboley-Blin pour l'encadrement des chœurs adultes et les cours de chant individuel.

Si vous souhaitez intégrer un chœur ou prendre des cours de chant, il est encore temps de vous inscrire.

Pour les adultes, sont proposés un chœur de femmes et un chœur mixte et pour les enfants, des chœurs par tranches d'âge (du CP au CE2, du CM1 à la 6^e et de la 5^e à la 3^e).

"L'important est de donner du sens à certaines disciplines dont le chant" explique Prisca. "L'accès aux pratiques est défini en fonction de l'âge des élèves et non pas en fonction de leur niveau. Cela permet de pratiquer une musique collective avec des projets plus en adéquation avec leurs âges et leurs goûts."

Dates à retenir

La saison musicale 2020-2021 se veut accessible à tous, en proposant la découverte de pratiques très diversifiées : musiques actuelles et anciennes, musiques du monde, jazz...

5 concerts professionnels sont programmés dans l'auditorium.

- Le premier aura lieu **samedi 10 octobre à 20 h** avec Audrey Lopes, artiste pop de la scène nantaise à la voix d'or et à l'interprétation scénique envoûtante.

- Le second de cette fin d'année 2020 est prévu le **samedi 14 novembre** avec Simon Mary & Krystal Mundi, quintette jazz mêlant improvisation et musiques du monde.

La médiathèque - ludothèque change de look !

Objectif : renouveler ses outils de communication pour une image plus moderne et davantage en cohérence avec la charte graphique de la Ville.

La mission a été confiée à Quentin Nestour, étudiant en 5^e année à l'École d'arts appliqués LISAA de Nantes, au cours d'un stage de 7 semaines à la médiathèque.

Il a ainsi créé un nouveau logo, modifié l'habillage du site internet et des pages Facebook et Instagram, créé la charte graphique des affiches, programmes, totem...

Et afin d'illustrer les différentes animations proposées à la médiathèque - ludothèque (expli jeu, club lecture, détente musicale...), Quentin a dessiné des



personnages que l'on retrouve sur l'ensemble des outils de communication.

A découvrir sans tarder sur www.mediathèque-carquefou.fr

Cadavres exquis métropolitains Participez à ce jeu littéraire original

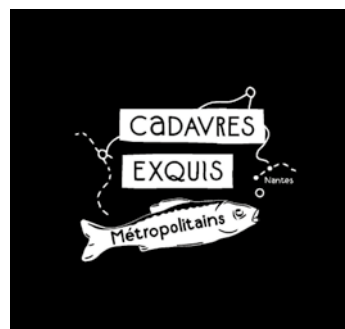
Ce jeu poétique inventé par les Surréalistes associe cinq médiathèques de l'agglomération nantaise dont celle de Carquefou. Il se poursuivra jusqu'en 2021 avant de prendre place dans l'espace public.

L'idée est de proposer aux habitants de participer au jeu littéraire du cadavre exquis via un site internet dédié [1]. A partir de 50 phrases sélectionnées par les médiathèques partenaires dans 10 livres chacune, l'internaute est invité à les compléter, en s'inspirant uniquement de la participation précédente, au lieu du texte en entier.

Le site rencontre un beau succès avec plus de 1 000 contributions dans le monde entier et déjà plus de 200 réalisées sur la seule ville de Carquefou !

Organisation d'ateliers de jeux graphiques et littéraires en 2021

Karelle Ménine, auteure et artiste plasticienne franco-suisse, sera à Carquefou en février 2021. Elle animera un atelier ouvert au public (sur inscription) puis en mai de cette même année pour inscrire de façon plus pérenne sur le bâtiment de la médiathèque une sélection de plusieurs contributions.



1) Laissez-vous prendre au jeu du cadavre exquis : www.cadavresexquis-metropolitains.fr/participer-cadavre-exquis/

Théâtre de la Fleuriaye, heureux de vous accueillir !

Le Théâtre rouvre ses portes après plusieurs mois de dormance. Parce qu'il s'agit avant tout de se retrouver ensemble, au même moment et dans un même lieu, unis par les mêmes émotions, le fonctionnement du théâtre s'adapte à ce contexte sanitaire inédit.

Plusieurs bonnes pratiques sont mises en œuvre pour la protection de chacun

- Le port du masque est obligatoire dès l'entrée dans l'établissement à l'exception des enfants de moins de 11 ans ; il devra être porté durant toute la représentation.
- Des solutions hydro-alcooliques sont disponibles à chaque entrée du lieu et aux différents espaces collectifs, leur utilisation est obligatoire.
- Les billets seront contrôlés dès l'entrée dans le bâtiment.
- L'ouverture du bâtiment et de la salle de spectacle se fera 45 min avant le début du spectacle pour fluidifier la circulation du public (soit 20 h pour un spectacle à 20 h 45).
- L'équipe d'hôte(sse)s d'accueil est notablement renforcée pour faciliter votre placement en salle.

Un placement en salle adapté selon la situation

La distance minimale d'un siège entre les sièges occupés n'étant obligatoire que pour les établissements situés dans l'une des zones de circulation active du virus :

- le placement restera celui indiqué sur les billets si la Loire-Atlantique est en zone de circulation non active,



- le cas échéant, des zones de placement seront garanties afin de respecter au mieux le placement initial et de garantir la distanciation entre chaque groupe ayant réservé ensemble (dans la limite de 10 personnes).

Ventes immédiates ou listes d'attentes selon les spectacles

S'il est possible d'acheter dès maintenant des places de spectacles sur l'ensemble de la Saison, la vente de certaines dates est temporairement stoppée afin de limiter les jauges et garantir les représentations avec une éventuelle distanciation. Dans ce cas, des pré-réservations peuvent

être effectuées dès maintenant par mail ou par téléphone. Sept jours avant les représentations, si les conditions sont réunies pour jouer sans distanciation, l'équipe du théâtre reprendra contact avec les usagers sur listes d'attentes afin de finaliser les pré-réservations, de l'opération de paiement à l'édition et/ou l'envoi de billets électroniques. N'hésitez pas à consulter régulièrement le site internet du théâtre pour tout complément d'information.

Le Théâtre compte sur la compréhension, la fidèle présence et la curiosité du public pour démarrer cette saison 2020-2021.

Tél. : 02 28 22 24 24
www.theatre-carquefou.fr

Tout savoir sur la rentrée scolaire

Une nouvelle Directrice Famille & Éducation

La Ville accueille Lorena Demalaine, suite au départ à la retraite de Jean-Marie Henry, à la tête de la Direction Famille et Éducation durant 12 années.

Après des débuts dans le secteur privé, Lorena Demalaine a intégré la fonction publique territoriale en 2006 et a travaillé pour les Villes de la Chapelle-sur-Erdre, de Treillières puis à partir de 2008, pour la Ville de Sainte-Luce-sur-Loire.

Elle y occupera notamment le poste de Directrice du CCAS en charge des services Emploi, social et parentalité, puis de la Petite Enfance. En 2016, elle deviendra Directrice des Solidarités [regroupe le CCAS, le service Emploi et Petite Enfance] et de la Vie citoyenne, puis Directrice des Ressources Humaines fin 2017.

Elle est donc familiarisée à la gestion simultanée de plusieurs services, comme à Carquefou, où son nouveau poste regroupe la direction des services de la Petite Enfance, de l'Enfance et de la Jeunesse.



▲ (De droite à gauche) : Lorena Demalaine, Jean-Marie Henry le jour de la rentrée scolaire, aux côtés de Véronique Dubettier-Grenier et Valérie Fresneau, Adjoint à la Famille et à l'Éducation.

"Ce poste présente pour moi l'opportunité d'un retour auprès de services à la population car le service public y prend tout son sens" explique Lorena. "De plus, je peux apporter un nouveau regard sur cette direction, en combinant mon expérience professionnelle de Directrice de services à la po-

pulation et de DRH. J'ai également été attirée par la politique éducative mise en œuvre à Carquefou : elle accompagne les plus petits et les plus grands vers l'autonomie et la construction de soi et envisage l'enfant, l'adolescent dans sa globalité et sur tous les temps de la journée."

E-primo : pour garder le lien avec les élèves

Une nouvelle version de l'Espace Numérique de Travail nommé e-primo est mise en place dans les écoles de Carquefou.

Cet Espace Numérique de Travail (ENT) est proposé par le Rectorat, en partenariat avec les collectivités locales dont la Ville de Car-

quefou qui finance l'abonnement annuel à ce service.

L'ENT met à la disposition de tous les acteurs de l'école (élèves, enseignants, parents, personnels des collectivités) un certain nombre d'applications, dans un espace sécurisé, favorisant les usages pédagogiques.

Il contribue notamment à renforcer les liens entre les différents temps de l'enfant et l'ensemble des personnes participant à son éducation et son développement.

Les écoles de la commune bénéficient dorénavant de ce nouvel outil.

En quelques chiffres

4 584 élèves ont fait leur rentrée scolaire à Carquefou le 1^{er} septembre dernier, soit :

- 1 548 élèves dans les écoles publiques maternelles et élémentaires. A noter : ouverture d'une classe supplémentaire à l'école élémentaire Pierre Stalder.
- 610 à l'école Saint-Joseph.
- 804 élèves dans le collège Gérard Philipe.
- 709 dans le collège Sainte-Anne.
- 913 dans le lycée Honoré d'Estienne d'Orves.

Nouvelles directions dans les écoles



Lydia Berron à l'école primaire Jacques Prévert

Lydia Berron a travaillé quatre ans dans l'Éducation Nationale dont une année en tant que Directrice à l'école du Parc à Chauvé (près de Pornic). Elle prend la direction de l'école primaire Jacques Prévert qui regroupe 4 classes maternelles et 8 classes élémentaires. En charge d'une classe de CM1, elle bénéficie de 2 jours et demi de décharge par semaine pour ses missions de direction.



Pierre Vrignaud à l'école élémentaire Louis Armand

Pierre Vrignaud entame sa 23^e année dans l'Éducation Nationale dont 11 en tant que Directeur. Il retrouve la première école où il a été affecté en 1999 ! Il arrive de Nantes, où il était en poste à l'école élémentaire Port-Boyer depuis 2005. Il assure la classe de CE2 et un collègue prendra ses élèves à mi-temps pour effectuer ses jours de décharge de direction.

Travaux réalisés durant l'été



Afin de diminuer le temps consacré par les enfants aux lavages des mains dans le cadre des gestes barrières mis en place, de **nouveaux points d'eau** ont été installés dans les écoles Anne Frank, Pierre Stalder et Jacques Prévert. **Coût total 14 000 €.**



Un nouveau bac à sable a été installé dans la cour de l'école maternelle Anne Frank.



Un billodrome agrémente la cour de l'école Pierre Stalder, pour la plus grande joie des enfants.

SENIORS

Devenez membre du prochain CCS !

Samedi 10 octobre à 14 h 30

CONSEIL CONSULTATIF SENIORS
RÉUNION D'INFORMATIONS

Maison des Seniors



▲ Séance plénière du Conseil Consultatif Seniors 2017/2020.

Le premier Conseil Consultatif Seniors a vu le jour en janvier 2017. Un appel à candidature est lancé pour le prochain mandat d'une durée de trois ans.

Venez découvrir, dans le cadre de la Semaine Bleue, cette instance de proposition, de dialogue et de réflexion, pour tous les sujets d'intérêt général concernant la vie de la commune, ouverte aux Carquefoliens de 60 ans et plus.

Les membres du CCS, grâce à leurs compétences et à leur expérience, étudient des sujets d'intérêt général au regard d'une

lettre de mission élaborée par la Municipalité. Ils peuvent formuler des avis et produire des études. Ils sont également force de propositions sur tout sujet d'utilité publique.

Des membres du premier mandat 2017-2020 seront présents lors de cette réunion d'information pour partager leurs expériences.

La première séance plénière du prochain mandat aura lieu mardi 24 novembre à 14 h 30 en mairie.



www.carquefou.fr/seniors

A noter

La Semaine Bleue se déroulera du 3 au 11 octobre 2020.

Au programme, de nombreux temps forts proposés aux seniors de 60 ans et plus.

Renseignements auprès du service Animations Seniors au 02 28 22 20 00.

Repas et colis seniors

En raison de la situation sanitaire, le traditionnel repas des seniors ne pourra avoir lieu cette année. Cette décision est guidée par la nécessité de limiter les risques encourus par nos aînés.

Les Carquefoliens de plus de 75 ans résidant à leur domicile, qui participaient d'ordinaire au repas pourront réserver un colis auprès du CCAS et venir le retirer dans un lieu qui sera communiqué ultérieurement.

Rien ne change pour les personnes ne pouvant se dépla-

cer, elles pourront demander à ce que le colis soit remis à leur domicile.

Réservation à effectuer entre le 19 et le 30 octobre auprès du CCAS au 02 28 22 20 00 ou sur animations.seniors@mairie-carquefou.fr

Complémentaire santé : Carquefou assure !

La Municipalité a mis en place en 2015 une complémentaire santé collective au meilleur prix : l'offre *Ma commune, ma santé*.

Parole à...

**Bernard Scorvidère,
Premier Adjoint
à l'Action sociale et
à la Solidarité**



Cette mutuelle solidaire s'adresse à tout le monde. Elle propose non seulement des tarifs au meilleur coût mais permet une prise en charge immédiate, sans condition de ressources, sans limite d'âge, ni questionnaire de santé à remplir. Nous savons que des Carquefoliens renoncent à se faire soigner en raison du coût de mutuelles classiques. Grâce à cette offre, ils peuvent bénéficier à titre individuel des avantages et tarifs d'un contrat groupe, comme 115 ménages carquefoliens avant eux.

Cette offre est proposée par ACTIOM (Action de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat), association d'assurés loi 1901, totalement indépendante. Elle sélectionne les mutuelles partenaires et renégocie chaque année les tarifs pour maintenir le pouvoir d'achat de ses adhérents.

L'offre actuelle est établie avec plusieurs mutuelles dont Mie, Pavillon Prévoyance, Miltis... Différentes formules sont possibles : Économie, Sécurité, Confort qui varient en fonction de l'âge des adhérents avec des tarifs adaptés.

Née de la volonté d'élus locaux de favoriser l'accès aux soins de santé pour leurs administrés, **Ma Commune Ma Santé** est la réponse adaptée pour des centaines de communes partout en France.

En pratique

Pour tout renseignement, prendre rendez-vous au CCAS avec le conseiller Ma Commune Ma santé au 02 28 22 20 00.

Vous pouvez aussi consulter le site www.macommunemasante.org [tarificateur en ligne gratuit] ou contacter le 05 64 10 00 48 [appel gratuit].

Attention, la résiliation de nombreux contrats se fait au 1^{er} janvier et nécessite un préavis de deux mois. Il faut donc anticiper avant la fin de l'année.



SOLIDARITÉS

Les actions et les chantiers en cours au Bénin

L'association Materi Pays de la Loire œuvre depuis plus de 20 ans au Bénin afin d'améliorer le quotidien des habitants.

Marie-Christiane et Jean-Claude Clouet, Carquefoliens à la tête de l'association Materi, rappellent le principe qui les anime depuis l'origine : *"Ne pas faire nous-mêmes mais aider la population à réaliser ses propres projets, c'est une question de respect."*

Ils répondent ainsi aux besoins essentiels : éducation, santé, accès à l'eau potable, aide au développement durable...

Démarrés fin 2019, plusieurs chantiers avancent rapidement :

• **Achèvement du collège Mathieu Ouanibini** : six classes réalisées entre 2017 et la fin du 1^{er} trimestre 2020 peuvent accueillir les élèves de la 6^e à la 3^e. Cette opération de 44 000 € est soutenue par la Région des Pays de la Loire à hauteur de 30%.

"Notre association intervient également en soutien scolaire envers les familles très démunies de Materi. Cette année, la dotation va permettre de scolariser un peu plus de 30 collégiens dans les classes de 6^e et 5^e."

• **Les forages et l'adduction d'eau villageoise** : *"Il s'agit de programmes d'envergure qui vont desservir un peu plus de 13 000 habitants en eau potable. Une tranche de 7 forages de*



▲ Le médecin-chef Yokossi de Materi devant l'échographe.

grande profondeur a démarré début décembre 2019, après les 11 forages réalisés en 2018."

Au village dans l'agglomération de Pingou (7 000 habitants), le projet consiste à réaliser une adduction villageoise dotée d'un château d'eau, d'une station de traitement, de canalisations et de bornes-fontaines. *"Les travaux débuteront en novembre 2020 pour deux ans. Leur coût s'élève à 280 000 €, financé par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Nantes-Métropole et la Ville de Carquefou, la ville de Materi et des fonds privés via notre association."*

• **L'équipement du centre communal de santé** : dépourvue



▲ Forage équipé et clôturé à Bobotou, Materi.

d'équipements médicaux indispensables à prodiguer des soins de qualité, la Ville de Materi vient de construire un laboratoire d'analyses biomédicales et de moderniser la maternité.

"Notre association, aidée par une subvention du Conseil Départemental 44 et de dons, équipe cet hôpital de brousse en matériels modernes et permet la formation des personnels." Les dotations s'élèvent à 49 000 €.

• **Les locaux de stockage de vivres** : Dans les villages de 300 à 400 habitants, les groupements de femmes prennent en main la transformation de produits agricoles, sources de revenus. Mais il est indispensable de créer des lieux sécurisés pour stocker les



▲ Local de stockage de vivres à Tchéhoun - 400 habitants.

vivres et assurer une production pérenne. *"Nous avons répondu à cette initiative en finançant la construction de 3 locaux pour 11 000 €."*

Tous les membres de l'association Materi sont ravis de l'avancement de ces actions de coopération qui concrétisent leur engagement.

CADRE DE VIE

Ils œuvrent pour embellir notre ville

Les agents des services techniques de Carquefou travaillent toute l'année pour rendre notre cadre de vie plus agréable.



▲ Les agents du service Bâtiments ont fabriqué de nouveaux bacs implantés devant la médiathèque et le CCAS, joliment agrémentés d'hibiscus des marais par les agents des Espaces verts : une belle coopération !



▲ Les fleurissements d'automne sont préparés dès juillet dans les pépinières municipales : les jardiniers de la Ville, Bruno et Alain, ont repiqué 540 boutures de chrysanthèmes qui fleuriront les bacs et les massifs à la Toussaint.

Des vacances animées au musée !



▲ Maquette ARDEPA.

Pendant les vacances de la Toussaint, le Musée de l'Erdre est ouvert du mercredi au dimanche de 14 h à 18 h, avec l'exposition *Reportage en terre humide*. Spectacles jeune public et ateliers-famille sont proposés gratuitement et sur réservation.

Ateliers-maquette pour les familles

Ces ateliers-maquette sont nés fin 2019 d'un projet initié par la mission médiation du Musée de l'Erdre, en partenariat avec l'ARDEPA, Association Régionale de Diffusion et de Promotion de l'Architecture.

A la croisée des patrimoines, de l'éducation à l'environnement et

de l'éducation populaire, le projet s'inspire de la malle pédagogique Ricochet proposée par Écopôle [réseau d'associations, d'entreprises, de collectivités, de particuliers... agissant pour l'environnement et le développement durable dans l'agglomération nantaise] et du savoir-faire de l'association d'architectes-médiateurs, l'ARDEPA.

L'idée est de permettre aux jeunes ou aux moins jeunes de s'associer pour recomposer les paysages de l'Erdre en s'inspirant des expositions *Reportage en Terre Humide* et *L'Erdre Vivante*.

Quatre ateliers destinés aux familles se tiendront les mercredis 21 et 28 octobre, sur réservation.

Des animations seront également proposées aux élèves carquefoiliens pendant l'année scolaire.

Spectacles pour le jeune public

• L'atelier d'improvisation adulte de l'ALAC lancera les festivités dimanche 18 octobre à 16 h avec un spectacle de théâtre d'improvisation à destination des enfants (à partir de 6 ans). La troupe emmènera les visiteurs *En terre humide* sur les traces des créatures et légendes du marais de l'Étang-Hervé. *Sur réservation*.

• Samedi 31 octobre à 17 h, c'est La Famille Cartophille qui clôtura cette courte saison 2020 avec le spectacle jeune public (dès 18 mois) *Le Bal des oiseaux*, présenté à l'auditorium de l'École Municipale de Musique. *Sur réservation*.

Cette nouvelle création de La Famille Cartophille est une fable musicale en images sur la mémoire et les souvenirs. Trois artistes lui donnent vie dans une



Françoise. L'espace de jeu de La Famille Cartophille est très varié, du théâtre à l'appartement, de la crèche à la maison de retraite... "La composition musicale est réalisée sur des poésies que j'ai composées, auxquelles s'ajoutent des photos et des vidéos. Il est important d'adapter la voix sur la musique. Nous avons également pu choisir la scénographie car les objets sont très présents dans Le Bal des oiseaux. Il y aura en particulier des éventails géants entièrement habillés de dentelle."



Informations et réservations sur www.carquefou.fr/musee

et sur la page  Musée de l'Erdre

▲ Répétition de La Famille Cartophille à l'École de Musicale Municipale de Musique en juillet 2020.

écriture à six mains : Françoise Chevillon à la voix, Fabrice Gueno à l'image et Julien Brevet à la musique.

"Nous sommes venus en juillet en résidence à l'École Municipale de Musique afin de prendre possession de l'espace" explique

Collecte des déchets verts

La Ville met à disposition des habitants des bennes pour la collecte de leurs déchets verts (tontes de pelouse, branches...) samedi 10 octobre sur 7 sites différents :

• De 8 h 30 à 12 h 30 :

- Centre-ville : voie verte / giratoire de la Croix Verte.

- La Madeleine : rue des Lilas.

- Le Housseau : rue Ingres.

- La Savaudière : impasse du Pré Noroux.

• De 14 h à 18 h :

- Les Monceaux : impasse des Saules.

- Le Souchais : parking du groupe scolaire Pierre Stalder.

- La Tactière : rue de la Renaudinière.



CADRE DE VIE

Du bronze pour le Golf de Carquefou



▲ [De gauche à droite] : Jean-Louis Bernard [AS Golf], Henri Majou [Directeur adjoint du Golf], Sébastien Barais [Responsable de l'intendance des terrains de golf], Alain Vallet [Président de la Ligue régionale], Pierre Ponnet [Adjoint aux Sports], Véronique Dubettier-Grenier [Maire] et Aurélie Lambert [Adjoint à l'Environnement et à la transition écologique].

Exceptionnellement, ce n'est pas pour ses résultats sportifs que le Golf de Carquefou a été récompensé mais pour son engagement en faveur de la biodiversité.

L'UGolf Nantes-Carquefou a reçu le label bronze du programme national Golf pour la biodiversité, lancé par la Fédération française de Golf.

Celle-ci a engagé avec le Muséum National d'Histoire Naturelle et la Ligue pour la Protection des Oiseaux, un partenariat ambitieux afin de donner une nouvelle

dimension à ses actions en faveur de la préservation de l'environnement.

Le programme est basé sur une démarche volontaire des golfs : le Golf de Carquefou s'est ainsi inscrit dans la labellisation niveau bronze, avec la réalisation d'un diagnostic écologique à partir d'un inventaire de la faune et de la flore.

En parallèle, le Golf s'est engagé pour une quasi-suppression des produits phytosanitaires, la réduction de sa consommation des ressources en eau ou l'installation de clôtures adaptées au passage de la faune. Un projet de ruches

et de nichoirs est également en cours.

Ce projet de labellisation, soutenu par l'ensemble des adhérents, est le fruit d'une collaboration entre le Golf de Carquefou, l'association sportive, la Ligue régionale et la Ville de Carquefou.

"Consciente des défis de demain, la Municipalité a décidé de soutenir ce projet qui rejoint la dynamique en faveur de la préservation de la biodiversité portée par la commune car le golf offre près de 67 hectares d'espaces verts au cœur de la ville" déclare le Maire Véronique Dubettier-Grenier.

Campagne d'arrachage du Myriophylle du Brésil

La Ville de Carquefou et Nantes Métropole ont lancé une campagne d'arrachage afin d'en limiter le développement.

Depuis plusieurs années, cette plante invasive s'est répandue sur les sites du Clouet, du Bois Saint-Lys, du Vallon du Charbonneau et du marais de l'Étang Hervé.

Le Myriophylle du Brésil, très invasif en milieu naturel, adore la lumière et les eaux stagnantes. Il suffit donc que le niveau du plan d'eau reste bas pour que la plante prolifère.

Afin de limiter sa propagation, éviter de l'acheter et sensibiliser autour de vous [aquariophiles, animalerie...] sur les déséquilibres qu'elle engendre dans nos milieux naturels.

Une première campagne d'arrachage a eu lieu en juillet et une seconde s'est déroulée en septembre.



Cimetière des Gauteries Murs entièrement rénovés



Le cimetière des Gauteries, créé au début des années 50, achève sa remise en état.

Après avoir entrepris en 2018 la réfection des allées et du réseau pluvial, la Ville a engagé des travaux sur les murs du cimetière dont les enduits étaient décollés.

L'opération consistait au piquetage des enduits et au jointoiment pour une finition dite à pierres vues.

Le chantier lancé début janvier 2019 s'est déroulé en trois phases et vient de s'achever.

Coût global des travaux : 187 440 € TTC.



SPORTS

La Ville de Carquefou rejoint officiellement la communauté "Terre de Jeux 2024" !



En 2024, la France accueillera les jeux Olympiques et Carquefou participera à cette fête exceptionnelle !

Élue Ville la plus sportive des Pays de la Loire en décembre 2019,

Carquefou a également obtenu le label Terre de Jeux 2024.

Ce label propose aux communes, départements et régions sélectionnés de participer jusqu'en 2024 aux temps forts des Jeux.

L'objectif est de partager les émotions du sport avec le plus grand nombre et mettre davantage de sport dans le quotidien des Carquefoliens. Des animations en lien avec les Jeux Olympiques seront ainsi organisées dans le cadre du Multi'Vac, des accueils périscolaires...

Le Maire, Véronique Dubettier-Grenier, se réjouit de ce label Terre de Jeux 2024 : *"il s'avère en pleine cohérence avec le label*

Ville la plus sportive que nous avons obtenu. Il va permettre à la Ville de mettre en avant les valeurs fondamentales de l'Olympisme. Je salue également cette initiative du Comité organisateur qui permet de développer le sport et ses bonnes pratiques au sein même des territoires."

La Ville de Carquefou a également déposé sa candidature pour devenir centre de préparation aux Jeux et ainsi accueillir des délégations étrangères pour leur entraînement avant les Jeux. Elle espère être sélectionnée prochainement grâce à son nouvel espace sportif La Forêt pour les entraînements des athlètes de tir à l'arc.



▲ L'espace sportif La Forêt proposé comme centre de préparation aux Jeux Olympiques 2024.

Club Hapkidojang Mudo Kwan : effort, respect et convivialité



Le club de self-défense et combat traditionnel coréen a été ouvert à Carquefou et affilié

à la Fédération Française de Taekwondo en 2013, avec une vingtaine de pratiquants. Il compte maintenant plus de 90 membres.

“Le club n'a pas vocation à la pratique du TaekwonDo car il existe déjà un grand club à Carquefou” explique Bernard Cuny, professeur principal. *“Nous pratiquons exclusivement le Hapkimudo, sous l'œil avisé de Maître Lee Kang-Jong (responsable Hapkimudo en France et en Europe) et avec les conseils réguliers de Maître Philippe Le Bohec qui officie à quelques kilomètres de chez nous.”*

L'HapkiMudo est une école de Hapkido traditionnel visant en priorité l'efficacité et la rigueur technique.

Un club reconnu dans la région

En 7 ans, le club de Carquefou a parrainé d'autres clubs de TaekwonDo pour les aider à la création de sections Hapkimudo : Guéméné-Penfao et Conquereuil en Loire-Atlantique, Challans en Vendée, et bientôt d'autres clubs en Pays de la Loire.

“Nous commençons à être connus et reconnus dans la région en portant haut les couleurs de notre école Hapkimudo. Nous sommes fiers de compter 93 adhérents en fin de saison 2019-2020 dont 20 enfants de 8 à 13 ans et 73 adultes dont 29 féminines” se réjouit Bernard.



Le club a formé 4 DIF (diplôme fédéral permanent qui permet l'enseignement bénévole de la discipline) et compte 7 ceintures noires de différents grades.

“Notre club est une grande famille où chacun peut s'exprimer. L'ambiance y est très conviviale, nous gardons un esprit très ouvert et aimons nous enrichir des pratiques d'autres écoles de Hapkido. Nous proposons chaque année plusieurs stages à nos adhérents.”

Le club a également mis en place une section de self-défense féminine dont dix-sept pratiquantes participent aux deux activités.



Hapkidojang Mudo Kwan
07 87 03 38 19
hapkidojang.mk@gmail.com
www.hapkidojang.fr
www.facebook.com/HMK44/

Aide aux personnes victimes d'abus et de violences

Le Hapkidojang Mudo Kwan de Carquefou a signé un partenariat avec l'association nantaise **SOS Inceste et Violences Sexuelles** et intervient bénévolement depuis 2 ans auprès des personnes victimes d'abus et de violences et suivies par des professionnels œuvrant au sein de cette association. Le club permet à ces personnes de retrouver confiance en elles, de reprendre conscience de leur corps et de leurs capacités à réagir et affronter des situations parfois compliquées.

Dans ce cadre, Bernard Cuny intervient 2 fois par mois auprès d'un groupe d'une dizaine de femmes. *“Les séances se déroulent toujours dans la bienveillance afin de ne pas brusquer les esprits et afin que chacune y trouve bien-être et confiance morale et physique.”*

Élus "Carquefou demain"

Après des mois difficiles, nous souhaitons une excellente rentrée à l'ensemble des Carquefoliennes et des Carquefoliens.

Les difficultés provoquées par la Covid-19 ne sont pas entièrement derrière nous. L'activité des services publics, notamment des écoles et des établissements d'hébergement pour personnes âgées, des entreprises, des associations ainsi que la vie quotidienne de la population, restent affectées. **Nous souhaitons que la municipalité soit à l'écoute des difficultés qui peuvent lui être rapportées**, qu'elle facilite et soutienne les activités, dans toute l'étendue de sa compétence. L'inquiétude exprimée par certains parents d'élèves notamment, doit être entendue et la municipalité doit être à l'écoute du personnel scolaire dont la tâche est loin d'être simple en cette période. Il nous paraît nécessaire qu'un suivi soit réalisé et communiqué régulièrement par la Mairie. **Nous assurons l'ensemble des acteurs des établissements scolaires de notre soutien.**

Le dernier Conseil municipal a été l'occasion de rappeler les principes qui nous animent, qui sont au cœur de notre engagement. Nous avons regretté **le manque d'ambition écologique du budget** qui nous a été présenté. Il nous semble essentiel

d'agir pour la qualité de vie des Carquefoliens et de rattraper le retard accumulé en matière de transition écologique. Nous continuerons à le rappeler, à proposer des alternatives.

L'urbanisation reste également au centre de notre attention et nous souhaitons rappeler notre attachement à **un urbanisme respectueux de l'esthétique et du patrimoine bâti.** Il doit être une priorité de la municipalité. Notre commune ne doit pas être dénaturée par des constructions toujours plus hautes, et place doit être laissée à des espaces verts, **au retour de la nature en ville, pour bien vivre à Carquefou.**

Nous continuons à faire vivre **la participation citoyenne et nous sommes à votre écoute.** N'hésitez pas à nous contacter pour nous rencontrer ou nous transmettre une information : elus.carquefoudemain@gmail.com

En vous souhaitant à nouveau, et particulièrement aux jeunes Carquefoliens, **une belle rentrée !**

*Gaëlle Audrain-Demey, Sylvie Bretin,
Régis Leblanc, Jacques Perrochat
elus.carquefoudemain@gmail.com*

Élus "Carquefou à Gauche"

Le 2 juillet 2020, nous avons fait une déclaration politique devant l'ensemble du Conseil municipal. Nous souhaitons retranscrire nos idées fortes ici, afin que les Carquefoliennes et les Carquefoliens connaissent notre positionnement.

Carquefou doit être une ville sociale et solidaire. Une ville juste pour tou.te.s, qui sait appliquer des tarifs véritablement dégressifs en fonction des niveaux de revenus. Une ville qui prend soin et accueille les personnes en situation difficile : la création de nouveaux logements d'urgence nous paraît ici être une priorité.

Nous souhaitons engager Carquefou dans une réelle transition écologique. Nous attendons et nous défendons des mesures fortes comme la réduction des pesticides chez les agriculteurs mais aussi le recyclage de l'eau de pluie ou la pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics.

La ville doit soutenir toutes les initiatives associatives et culturelles de nos concitoyen.ne.s. Le dogme "une activité / une seule association" qui prévaut encore aujourd'hui n'est plus d'actualité. La section badminton de l'Amicale Laique pratique par exemple son activité dans une salle de la ville de Nantes car la municipalité ne lui attribue pas de créneau.

En tant que groupe d'opposition, nous nous positionnerons sur le thème de l'urbanisme en sachant être critiques et constructifs. Nous nous interrogeons par exemple sur le manque de stationnement rue du Métropolitain (pôle Santé) ou quant aux divers problèmes de construction du groupe scolaire Louis Armand. Cet équipement a été inauguré en 2013 ! N'a-t-on pas voulu faire des économies au détriment de la qualité ?

Pour une ville faite par et pour ses citoyen.ne.s, le groupe Carquefou à gauche souhaite se montrer exemplaire en termes de participation. Nous allons procéder à un "roulement d'élus" : chaque élu siègera, en principe, un an ou 18 mois au conseil municipal puis il ou elle laissera sa place au suivant sur la liste. Ce système permettra la formation progressive des élu.e.s par la mise en commun des compétences.

Nous sommes à votre écoute sur carquefouagauche@gmail.com

*Raymond Gadé et Françoise Beaupérin
Carquefou à Gauche*

Élus "Vivons Carquefou, la parole a du sens"

PORT JEAN, PRÉSENTÉ COMME UN PROJET PHARE DE L'ANNÉE !!

La commune lance les travaux de Port Jean. Loin d'être un projet phare, la majorité offre un nouveau local de l'amical Laique Section voile et Canoë-Kayak et aménage les espaces verts publics.

www.carquefou.fr/base-nautique-de-port-jean/

La situation : la base nautique ALCEP avec vingtaine d'adhérents, posée là devant Port Jean. Et à gauche du plan d'eau : Port Breton avec le SNO et ses centaines d'adhérents, les Canoïers de l'Erdre, mitoyens.

Le site classé de l'Erdre était idéal pour un projet d'envergure, avec par exemple :

Un Pôle Nature à Port Jean, un beau lieu d'accueil pour les Carquefoliens. Penser l'aménagement de Port Jean, parc nature, avec l'accueil des fêtes communales, des scolaires dans le vallon et sa plage. Le "corridor-vert" proposé est certes esthétique, mais sans prospective.

Un Pôle Activité à Port Breton, offrant un lieu à chaque club et Association, avec leurs spécificités et leurs adhérents.

La municipalité aurait pu ainsi créer une synergie autour des activités scolaires, pêche, promenade, nautiques sportives ou loisirs et offrir plus de moyens pour ces structures, une cohésion sur l'entretien des bâtiments, la gestion des parkings et des mouillages. Proposer une mutualisation de moyens et assurer une gestion éco-responsable de ce site exceptionnel.

A long terme, quelle lisibilité des activités et des aménagements des bords de l'Erdre ? Un projet de 1,5 million Euros, sans réelle capacité. La majorité municipale comme à son habitude fait du basique, sans réflexion, sans consultation. Quel manque d'ambition pour notre ville accueillant des milliers de nouveaux habitants.

Anticiper la croissance de notre ville, devrait être le leitmotiv de la majorité. Penser les projets en conséquence. Et non pas des micro-aménagements de-ci de-là : Tir à l'Arc, Piscine, parkings, Transports, Jean Gauvrit, les Halles... Tous des projets phares ?

*Karine Bonfils, Vivons Carquefou.
Email : vivonscarquefou2020@gmail.com*

LA VIE DOIT REPRENDRE !

La période que nous vivons en cette rentrée de septembre 2020 est particulière à plus d'un titre et porteuse d'incertitudes. La crise sanitaire liée à la Covid 19 qui a entraîné deux mois d'un confinement inédit et par voie de conséquence provoqué une crise économique majeure, a bouleversé l'organisation des collectivités locales. Carquefou n'a pas fait exception et le budget 2020, voté exceptionnellement début juillet a pris en compte le coût de la pandémie, ainsi que les répercussions sur la gestion quotidienne de notre commune.

Pour autant et même s'il faut s'attendre à ce que plusieurs de nos concitoyens vivent des moments difficiles lors des semaines à venir, l'équipe de la majorité municipale et les services de la Ville ont tout mis en œuvre pour que la rentrée se fasse dans des conditions les plus proches de la normale. Tant les enseignants que les agents de la Ville dans les écoles se sont mobilisés en ce sens afin d'accueillir les élèves et partager le plaisir réciproque de se retrouver pour travailler ensemble. 14 000 euros ont notamment été investis pour installer des lavabos supplémentaires, rendus nécessaires dans le cadre du nouveau protocole sanitaire.

Par ailleurs, certains événements marqueurs de la vie communale ont été maintenus et ont connu un vif succès : les Rendez-Vous de l'Erdre (rebaptisés : [in]attendus) à Port-jean et dans le magnifique cadre du Château de Maubreuil, le Forum des associations en extérieur à côté du gymnase du Souchais, les Carquefoilles à la Fleuriaye, la Fête des voisins... Le théâtre de la Fleuriaye a lancé sa saison. Les Carquefoliens ont répondu présent, signe que l'aspiration à retrouver une vie en commun est plus forte que l'appréhension et la volonté de repli sur soi. La Ville, qui organise ou accompagne ces différents événements, entend poursuivre son action auprès des habitants et des associations sportives, culturelles, caritatives... qui reprennent leurs activités dans un cadre contraint. L'objectif est bien que la vie en collectivité retrouve ses droits, dans le respect des règles sanitaires, mais aussi en portant toute l'attention nécessaire aux plus fragiles d'entre nous.

Dans cet esprit, autour de Véronique Dubettier-Grenier, nous sommes à pied d'œuvre et vous souhaitons la meilleure rentrée possible en vous invitant à prendre soin de vous et de ceux qui vous sont chers.

Infos Pratiques

État-civil

Naissances

Mai 2020 : Roméo DRIANNE - Soline BOUCLY - Juline BARAULT - Antoine BLECHET - Noa GOUHIER - Justine HAMON - Theresa TÉTARD - Agathe POUPART - Jacinthe de MOUCHERON - Ramzi HASSAN ESHAG - Charles BOLLORÉ PIGNEROL - Raphaël OLIVARES GÉNIN - Édouard MORAND.

Juin 2020 : Aedan SOULAÏMANA - Lucien BASAURI FORES THYBERT - Lizéa KARAGÖZ - Ilyan TALLA - Louka LEROUX - Lina ROSSIGNOL.

Juillet 2020 : Léonie MARTY - Tess COMMUNAL - Augustin DUBOIS - Léo BARBIER - Xenia PRODAN - Margaux LE GOFF-PAYOUX - Éléonore LUCCHI - Ali MARCHAND.

Mariages

Juin 2020 : Flavien MARCHAND et Caroline BRACHU - Aymeric MONVOISIN et Aurélie RAINEAU - Alain LERAY et Josiane COLLIN.

Juillet 2020 : Matthieu HAMON et Aurélie PRAUD - Stéphane LION et Elissa VIMONT - Ronan ROULLEAU et Fanny MAUGENDRE - Camilo COMBARIZA VELANDIA et Angelica CUELLAR - Arthur PARIZOT et Angélique QUÉRE.

Décès

Mai 2020 : Thérèse AURIOT Veuve GUIHARD - Anne DANIELLOU Veuve TANGUY - Marie BOUZIDI Épouse STASSIAUX - Gisèle GASSEAU Veuve TERSOU - Odette HORVAIS Veuve MOMMÉA - Yvette BONNEAU Veuve JOLLY - Luc VIGUIE - Henri GRALL - Jean SEYÉ - Alain BELLÈVRE - Jean-Jacques LAURENT - Philippe KAFFMANN - Maria de los Angeles HERNANDEZ RODRIGUEZ - Drice BAMBIA.

Juin 2020 : Claude BRYAND Épouse GUÉRIN - Marie POHU Veuve GUIMARD - Louis JANNEAU - Thierry MICHAUD - Jean-Claude RENAIIS - Jean-Marc VUONG VAN - Joseph PATISSIER - Khalifa BEN YOUSSEF - Henri JOUNEAU - Rabah HAMDIAOUI - Jeanne GARGAM Veuve BENOTEAU - Suzanne BOZEC Veuve REMAUD - Daniel GUICHARD.

Juillet 2020 : Christiane VIOLETTE Veuve BERNIER - Jean LOOTEN - Daniel VERNIER - Thérèse FOUCHÉ Veuve CIDERE - Dieudonné GOUMBRI - Jean CHOTTARD - Huguette THIÉRY Veuve CRUAULT - Jacques MAILLEBUAU.

• La Casa bleue



Restauration sur place et à emporter, faite maison avec des produits locaux. Lundi, mardi et jeudi de 11 h 30 à 15 h, mercredi de 11 h 30 à 18 h et vendredi de 11 h 30 à 15 h et 18 h 30 à 21 h.

27 rue du 9 Août 1944
09 72 55 43 77
lacasableue44@gmail.com
Instagram lacasableuecarquefou

• Mail Boxes Etc.



Un nouveau centre français du réseau Mail Boxes Etc. à ouvert ses portes cet été à Carquefou. Ce centre multi-services aux entreprises et aux particuliers est détenu et géré par deux frères associés, Jean-Marie et Pierre-Marie Luce.

Il propose une large palette de services sur-mesure : retrait de marchandises, emballage sur-mesure pour les objets, gestion des envois de plis, colis, bagages, objets volumineux ou délicats, en France ou à l'étranger, services d'impression, de location de boîtes aux lettres...

8 rue Antarès (proche du rond-point de la Belle-Étoile)
Du lundi au vendredi de 9 h à 18 h
02 40 49 86 31
mbe3048@mbefrance.fr

 Mail Boxes Etc. Carquefou
Instagram mbe_carquefou
www.mbefrance.fr/fr/envoi/carquefou/3048

• Parents pour eux



Pascal Beaugrand, médiateur familial D.E. Thérapie conjugale et familiale, parentalité, relations familiales. Pour des enfants et des parents plus heureux : suivi individuel, du couple ou de la famille. Aide au projet de changement, formalisation d'entente conjugale ou familiale.

28 rue du Marquis de Dion
Accueil sur rendez-vous :
06 439 435 86
www.parents-poureux.fr

• Scarpe di Béné



Magasin hommes - femmes de chaussures, maroquinerie et bijoux.

Ouverture : lundi de 14 h 30 à 19 h -
Du mardi au samedi de 10 h à 13 h et
de 14 h 40 à 19 h - Dimanche de
10 h à 13 h.

1 rue du Marquis de Dion
02 40 68 84 62
scarpedibene@gmail.com

  scarpedibene

Bienvenue

ASSOCIATIONS

• D'une à l'autre



Isabelle Attia-Macé, carquefolienne depuis 20 ans, et sa coéquipière Frédérique Ménard, vont participer au Rallye Aïcha des Gazelles au Maroc, en septembre 2021.

Il s'agit d'un rallye hors-piste, certifié Iso 14001 (environnement) et 100% féminin. Des actions caritatives sont menées dans les villages traversés, avec l'association Cœur de Gazelles, dans les domaines de la santé, l'environnement, la réinsertion professionnelle et l'enseignement. Isabelle et Frédérique recherchent des bénévoles, partenaires ou sponsors...

Pour participer à leur aventure :
<https://dunealautre.carrd.co>

Contact : 07 66 46 30 55 ou par mail
dunealautre.asso@gmail.com

• La Ruche qui dit oui



Reprise par l'association O'local, elle propose différents produits (légumes, viande, fromage, pain, vin, bière...) de qualité, locaux, en circuit court et principalement bio.

Les commandes se passent sur le site internet : laruquequiditoui.fr et sont à récupérer le jeudi de 17 h à 19 h, au Domaine de Port-Jean - L'Angle, chemin de Port-Jean à Carquefou.

Retour sur...



▲ *L'été continue* : une semaine d'animations et de divertissements organisée fin août, qui a conquis un public familial ravi de la programmation.



▲ *RDV {in}attendus* : la 34^e édition des Rendez-vous de l'Erdre a été adaptée au contexte sanitaire tout en conservant son ADN : le mariage du Jazz et de la Belle plaisance. Pari réussi !



▲ *Remise des prix du Raid'Erdre 2020* : 6 équipes de 4 jeunes ont partagé une semaine d'aventures sportives rythmées. L'équipe gagnante se dénomme Adantima (premières lettres des prénoms des 4 membres de l'équipe) et le Prix du fair-play a été attribué aux Ch'ti Nantes. Bravo à tous !



▲ *Forum des associations* organisé sur le plateau d'évolution extérieur, devant l'espace sportif du Souchais : un public venu en nombre à la rencontre des associations.

Prêt à vous accueillir !



THÉÂTRE DE LA
Fleuriaye
CARQUEFOU

SAISON
20
21

02 28 22 24 24
WWW.THEATRE-CARQUEFOU.FR

Adaptabilité et souplesse pour vous accueillir au mieux :

- De bonnes pratiques pour la protection de chacun
- Achat ou pré-réservation de places dès maintenant !